



PROGRAMME DE FORMATION

La formation s'articule autour d'enseignements fondamentaux dispensés par des universitaires et des s

UE 1

Unité d'enseignements n°1

(9 crédits)

Les acteurs du sport

- Les acteurs institutionnels (mouvements olympique et fédéral, institutions publiques internes et internationales)
- Les groupements privés (aspects juridiques et fiscaux des sociétés et des associations sportives)
- Le sportif salarié (formation, statut social et fiscal, exploitation des droits de la personnalité, circulation internationale)
- Le sportif non salarié
- Les auxiliaires : les intermédiaires et agents, les arbitres, les exploitants des établissements d'activités physiques et sportives

Objectifs : cette unité d'enseignements a pour finalité de transmettre aux étudiants des connaissances

UE 2

Unité d'enseignements n°2

(4 crédits)

Le management du sport

- L'économie du sport (les marchés du sport, le financement du sport)
- La gestion du sport (comptabilité et gestion des groupements sportifs)
- La communication des groupements sportifs
 - Le marketing des groupements sportifs

Objectifs : cette unité d'enseignements a pour finalité d'initier les étudiants à l'économie du sport

UE 3

Unité d'enseignements n°3

(7 crédits)

Le financement du sport

- Le financement public (subventions, mise à disposition des équipements publics, jeux, paris et loteries)
- L'ingénierie sociétaire (valeurs mobilières, filialisation, holding)
- L'exploitation des signes distinctifs des groupements sportifs
- L'exploitation des droits audiovisuels du spectacle sportif
- Les conventions de parrainage et de sponsoring
- Les conventions de billetterie

Les conventions de transferts de sportifs professionnels

- Le traitement des difficultés financières des groupements sportifs

□ *Questions d'actualité en droit des affaires (Cours commun aux Masters mentionnés)*

Objectifs : il s'agit ici de former les étudiants aux aspects juridiques et fiscaux des circuits

UE 4

Unité d'enseignements n°4

(7 crédits)

L'organisation des manifestations et événements sportifs

- L'accès des sportifs à la compétition

- L'accès des groupements sportifs à la compétition

- L'accès des journalistes aux compétitions et manifestations sportives

- Droit à l'information relatif aux compétitions et manifestations sportives

- Les contentieux relatifs au déroulement et aux résultats des compétitions

□ Le traitement du dopage

□ La sécurité des compétitions

□ Les responsabilités civile, pénale et administrative des acteurs et organisateurs des manifestations sportives

□ Les assurances des sportifs et des manifestations sportives

Objectifs : cette unité d'enseignements a pour finalité de préparer les étudiants aux problèmes

UE 5

Unité d'enseignements n° 5

(3 crédits)

La justice sportive

□ La justice sportive (valeur juridique des normes sportives, justice fédérale, conciliation sous l'égide du

- La justice étatique (traitement juridictionnel interne et international)

- Le traitement du contentieux sportif par les fédérations nationales et internationales

- Le traitement juridictionnel du contentieux sportif (traitement interne, européen et international)

- Le traitement arbitral du contentieux sportif (Tribunal arbitral du sport)

- La procédure de conciliation devant le CNOSF

Objectifs : il s'agit ici de former les étudiants aux modes classiques de résolution des litiges

UE 6

Unité d'enseignements n°6

(30 crédits)

Stage

- Les étudiants doivent effectuer un stage obligatoire d'une durée minimum de trois mois, en France ou à l'étranger.
- L'étudiant doit rendre un rapport de stage écrit.